

Quel avenir pour le Rideau ?

Conférence de presse | 18 avril 2008.

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Au nom de toute l'équipe du Rideau de Bruxelles et de son Conseil d'administration, représenté à mes côtés par Jean-Marie De Backer son vice-président, je tiens à vous remercier chaleureusement d'avoir répondu à notre invitation.

Le Rideau tient également par ma voix à remercier tous ceux, professionnels du spectacle, journalistes ou spectateurs, présents ou non aujourd'hui, qui nous ont apporté d'innombrables marques de soutien et d'amitié. Cela nous va droit au cœur et démontre que la gravité de la crise que le Rideau de Bruxelles traverse aujourd'hui n'a pas échappé à ceux qui se soucient de l'avenir de cette institution et, plus largement, de l'avenir des arts de la scène en Communauté française de Belgique et à Bruxelles. Il s'agit peut-être chez moi d'un excès d'idéalisme, mais il me plaît de penser que nous sommes encore quelques-uns à croire que quand une institution de l'importance symbolique du Rideau de Bruxelles est menacée, c'est l'ensemble de la vie théâtrale de notre communauté qui se voit menacée.

Cette saison, le Rideau aura dû non seulement délocaliser *Blackbird* en dernière minute (ça, c'était mon baptême du feu, une mise en bouche en quelque sorte) mais également annuler quelques représentations de *L'heure verticale*. Pour pénible qu'ait été cette annulation, il s'agissait d'un cas de force majeure lié à la santé d'un des acteurs. Le théâtre est certes important pour nous tous, mais peut-être pas au point d'y risquer notre vie.

Dans le cas d'*Elseneur*, les acteurs vont bien – en tout cas sur le plan de leur santé. Pour ce qui est de leur moral, je ne m'avancerais pas. Ils sont dans la salle aujourd'hui et j'en profite pour les saluer et pour leur présenter publiquement, à eux, mais aussi à Frédéric Dussenne, metteur en scène du spectacle, à Clément Laloy, auteur du texte, et à toute l'équipe, les plus sincères excuses du Rideau de Bruxelles qui se trouve contraint non de supprimer quelques représentations de leur spectacle, mais bien une série entière. Je mesure aussi à quel point cette annulation est une catastrophe pour L'Acteur et l'Écrit, la compagnie de Frédéric. Avant d'être programmé pour une série cette saison au Rideau, *Elseneur* a été produit en fonds propres par l'Acteur et l'Écrit à l'occasion

du dixième anniversaire de la compagnie et présenté la saison passée au Rideau pour trois représentations seulement. Quand on sait l'énergie que demande la création d'un spectacle, en particulier dans le cadre souvent trop précaire d'une compagnie, on peut deviner la frustration que constitue pour toute l'équipe cette annulation. J'ajouterai enfin que cette mésaventure conclut une saison durant laquelle la compagnie de Frédéric, malgré la qualité unanimement reconnue de son travail, a rencontré plusieurs difficultés. Je pense en particulier à la création de *Nuit avec ombres en couleurs* de Paul Willems, magnifique spectacle qui a été réalisé dans des conditions de productions difficiles suite à la mise sous tutelle du théâtre où il devait être initialement présenté. Je pense aussi à la renégociation de sa nouvelle convention avec la Communauté française qui tarde à se concrétiser.

La problématique de l'Acteur et l'Écrit mériterait à elle seule une conférence de presse. Mais revenons au sujet du jour. Annuler une série complète de représentations, c'est la première fois que cela arrive dans l'histoire du Rideau de Bruxelles.

Les gens de théâtre le savent, annuler une représentation relève d'un interdit fondamental. Nous connaissons tous des exemples d'acteurs ou d'actrices contraints de jouer avec 40 de fièvre ou pire, lorsqu'ils viennent de perdre un être proche. L'expression « the show must go on » a beau n'être employée chez nous qu'avec un sourire aux coins des lèvres, elle n'en recouvre pas moins une croyance fondamentale : nous travaillons tous à ce moment privilégié qui voit la rencontre entre les artisans d'un spectacle et les spectateurs et rien - ou presque - ne semble justifier qu'une fois annoncé publiquement, ce moment privilégié puisse être anéanti.

J'ai pris mes fonctions comme nouveau directeur artistique de cette maison (je ne sais si le terme est adéquat s'agissant d'un théâtre sans lieu) le 1^{er} octobre 2007. Cela fait donc un peu plus de six mois que je me suis installé au chevet du Rideau. C'est peu, mais c'est je crois suffisant pour m'autoriser à poser un premier diagnostic sur l'état de santé global du patient.

Si je vais évoquer avec l'aide précieuse de Jean-Marie De Backer les circonstances de l'annulation d'*Elseneur*, je vais tenter de mettre cet événement en perspective et de montrer en quoi il ne relève pas d'une simple cause accidentelle, mais est bien la résultante d'un mal chronique, d'un problème structurel majeur dont souffre le Rideau de Bruxelles depuis de nombreuses années et qui a considérablement empiré ces dernières saisons.

Je vous rassure, je n'adopterai pas tout au long de cette conférence de presse un ton aussi catastrophiste. Mais il est des moments où il convient d'appeler un chat un chat.

Oui, le Rideau de Bruxelles est malade. Il souffre d'un déficit aigu et chronique d'infrastructures de représentations et d'accueil. Supprimer un spectacle parce qu'on n'a pas de salle est un versant spectaculaire de la maladie. Mais cette éruption spontanée ne doit pas cacher cet autre versant de la maladie : si l'Auditorium Paul Willems est un jour construit, ce que je souhaite vivement, le problème restera entier. Car il s'agit d'une salle provisoire érigée sur un terrain dont la concession est prévue pour trois saisons. En terme d'infrastructure, aucune solution définitive n'existe à ce jour pour le Rideau.

Comment en est-on arrivé à une telle situation ?

Bien entendu, il y a eu la destruction du Petit Théâtre en septembre 2006. Un énorme traumatisme pour le Rideau. La situation que nous traversons aujourd'hui en est la conséquence directe. Mais pour mesurer ce traumatisme il faut nous replonger un moment dans l'histoire de cette institution pas comme les autres.

C'est en 1928, sous l'impulsion du bourgmestre de Bruxelles Adolphe Max et du financier et musicien Henry Le Bœuf qu'est inauguré le Palais des Beaux-Arts, temple de la musique et des arts plastiques. Son architecte est Victor Horta. Le bâtiment - et j'attire votre attention sur ce point - ne comprend aucune salle dédiée au théâtre.

Du théâtre, on en fait pourtant au Palais dès 1942 lorsque l'acteur et metteur en scène Raymond Gérôme - avant de partir faire carrière à Paris - fonde au Palais les Jeunesses Théâtrales, alter ego des Jeunesses Musicales.

Vient ensuite, dès 1943 et toujours sous l'impulsion de Raymond Gérôme, la création des Spectacles du Palais qui devient immédiatement Société auxiliaire du Palais des Beaux-Arts. On y organise des matinées classiques, des lectures de pièces, des débats. Claude Etienne, jeune acteur de 26 ans, y est très actif et, cette même année 43, il fonde sa propre compagnie, le Rideau de Bruxelles, qui donne sa première représentation au Palais. Elle est présentée dans la Salle de Musique de Chambre qui se trouve juste ici à côté. Il est important de préciser que cette salle, actuellement appelée Salle M, n'avait pas du tout à l'époque la même physionomie qu'aujourd'hui. Il s'agissait d'une salle de plus ou moins 600 places - 400 au parterre et 200 au balcon - qui bénéficiait d'une excellente acoustique et qui, bien que conçue pour la musique de

chambre, s'est avérée, compte tenu des critères de l'époque, un outil théâtral tout à fait satisfaisant.

Depuis cette première création en 1943, le Rideau de Bruxelles est « basé » au Palais des Beaux-Arts dont il reste néanmoins indépendant. Chaque représentation du Rideau au Palais fait l'objet d'une location. Le Rideau a donné à peu près 15 000 représentations au Palais. Ce qui en fait, on le comprend, un partenaire privilégié de celui-ci.

1948 voit l'inauguration au Palais d'un espace dédié spécifiquement aux activités du Rideau de Bruxelles : le Petit Théâtre - jusqu'alors une salle de conférence adossée à la Grande Salle Henry Le Bœuf. Après différents aménagements, le Petit Théâtre sera une salle de 157 places avec un plateau de 8m40 sur 6m et une colonne au milieu du jeu de quilles devenue légendaire et qui suscitera chez plusieurs générations de metteurs en scène, de scénographes et de techniciens des trésors d'ingéniosité. Grâce à cette nouvelle autonomie, les activités du Rideau vont exploser. Pendant 57 ans, le Rideau sera quasiment le seul occupant du Petit Théâtre, même s'il investira régulièrement d'autres espaces du Palais. Le Petit Théâtre était en effet un outil idéal pour les petites formes, mais limité par ses dimensions modestes. Le fait que le Rideau ait pu occuper avec régularité d'autres espaces au sein du Palais, et en particulier un espace plus vaste - la Salle de Musique de Chambre - est essentiel à souligner car on aurait aujourd'hui tendance à l'oublier.

Or, de 1943 à 1986, le Rideau a présenté en 43 saisons près de 380 titres en Salle de Musique de Chambre. C'était donc pour le Rideau un outil de première importance. C'était en fait sa grande salle. Mais en 1986 débutent d'importants travaux en Salle de Musique de Chambre ainsi qu'au Studio où nous nous trouvons (qui était jusqu'alors une salle de projection). Pour ce qui est de la Salle de Musique de Chambre, le résultat est insatisfaisant, tant pour la musique que pour le théâtre. L'acoustique, qui y était excellente, se révèle désastreuse et le rapport scène-salle inconfortable. Après les travaux de « rénovation », le Rideau n'y jouera plus durant les 20 dernières saisons qu'une douzaine de spectacles. On peut considérer qu'il avait perdu sa grande salle.

Pendant les travaux de la Salle de Musique de Chambre, le Rideau continue ses activités au Petit Théâtre et est contraint - déjà - de délocaliser à l'extérieur du Palais les spectacles qui exigent plus d'espace. Le Rideau joue au Centre Culturel Jacques Franck et à l'Atelier Sainte-Anne (actuel Théâtre Les Tanneurs).

En 1991, le Rideau investit le Studio rénové comme seconde salle même si, à la différence du Petit Théâtre, il doit « partager » cet outil avec d'autres utilisateurs. Si la Salle M est désormais un outil médiocre, le Studio est une salle correcte qui a l'avantage d'offrir une jauge sensiblement plus importante - 212 places - que le Petit Théâtre - 157 places. Mais comme celui-ci, le Studio est limité par ses dimensions modestes. On ne peut donc considérer qu'il a remplacé l'ancienne Salle de Musique de Chambre.

Le 21 avril 1992 Claude Etienne disparaît et, conformément à son souhait, la direction est reprise par Jules-Henri Marchant et Martine Renders.

En 2000, Paul Dujardin est désigné comme Directeur général du Palais des Beaux-Arts pour un mandat de six ans. Parmi ses objectifs : redonner au Palais, qui a subi de nombreuses transformations depuis son inauguration, sa physionomie architecturale d'origine telle que voulue par Horta. Il souhaite aussi développer, moderniser et mieux coordonner l'ensemble des activités du Palais qui sera désormais appelé Bozar. Dès cette année, les espaces de répétitions intra muros du Rideau sont supprimés.

En 2005, le Palais informe le Rideau que, dans le cadre des travaux de rénovation du Musée du Cinéma, il n'aura pas accès au Petit Théâtre durant la saison 2006-2007. Une concertation est organisée entre le Palais et le Rideau pour envisager des solutions de « sauvetage ». Outre les représentations au Studio, un gradin de 130 places sera monté dans la Salle M, on jouera dans les Salles Terarken (peu adaptées à des activités théâtrales) et, à l'extérieur, au Théâtre Marni.

En décembre 2005, le Rideau élabore une note à l'attention du Président Davignon. Il y est question d'envisager une transformation de la Salle M pour en faire une salle de spectacle de 320 places avec un plateau de 11m d'ouverture et 16m de profondeur. Le Rideau pourrait, à terme, retrouver sa grande salle.

21 septembre 2006, mauvais coup de théâtre. Le Petit Théâtre est démoli. Le Rideau de Bruxelles n'a pas été informé de la destruction de la salle qu'il utilise quasi exclusivement depuis 1948 et qui avait été aménagée spécifiquement pour ses activités. L'équipe est sous le choc. Comment a-t-on pu détruire un outil artistique de cette importance sans même en avertir ceux qui l'ont doté d'une âme pendant près de soixante ans ? Le motif invoqué sera la nécessité d'installer une excavatrice dans le cadre des travaux du Musée du Cinéma. Dans l'après-midi, Etienne Davignon, Président du Conseil d'administration du Palais, s'engage

verbalement auprès de Jules-Henri Marchant à ce que la salle soit reconstruite sur son site et à l'identique pour le 1^{er} septembre 2007. Dès le lendemain, le Conseil d'administration du Palais acte la promesse de son président.

Octobre 2006 : Paul Dujardin confirme face à la presse cette promesse, à cette nuance près qu'il promet non plus la reconstruction du Petit Théâtre « *sur son site* », mais bien sur un site « *équivalent, là ou ailleurs* ».

Décembre 2006 : Proposition du Palais de construire une salle provisoire dans la Salle du Conseil. Capacité de 80 places. Pas d'insonorisation ni de dégagements. Proposition rejetée par le Rideau.

27 janvier 2007 : Le Palais des Beaux-Arts et le Rideau de Bruxelles signent une convention de collaboration conclue pour trente ans. Elle précise que « *le Palais met ses salles à disposition du Rideau afin de lui permettre de développer sa programmation artistique et de mettre en œuvre des synergies avec le Palais* ».

Janvier 2007 : Au cours d'une réunion avec le Palais, le Rideau remet sur la table son propre projet de transformation de la Salle M. Le Palais évoque de son côté un projet de construction d'un chapiteau provisoire pour 3 ans, sur le site de la rue Villa Hermosa.

26 avril 2007 : Comité de concertation Rideau-Palais. Le Palais informe qu'il dispose de la jouissance du terrain de la rue Villa-Hermosa pour 3 ans. Mais un permis doit être demandé.

Début mai 2007 : Le Rideau de Bruxelles publie sa programmation 2007-2008. En accord avec le Palais, deux de ses spectacles seront présentés dans la nouvelle salle provisoire : *Blackbird* (première le 20 novembre 2007) et *Elseneur* (première le 15 avril 2008).

Juin 2007 : Le Conseil d'administration du Palais acte la solution de la salle provisoire sur le terrain vague de la rue Villa-Hermosa, ainsi que l'adhésion du Palais et du Rideau sur le projet.

Fin juin 2007 : Le Conseil d'administration du Rideau me désigne au poste de Directeur artistique du Rideau.

Début juillet 2007 : Je prends connaissance du projet de salle provisoire et demande une réunion urgente au cours de laquelle j'obtiens la polyvalence de la salle provisoire, mieux adaptée selon moi aux pratiques contemporaines et au projet artistique que je souhaite y développer.

Octobre 2007 : Conférence de presse de l'ARAU (Atelier de Recherche et d'Action Urbaines) qui, avec les habitants du quartier, s'oppose au projet.

Dans la foulée, la commission de concertation de la ville reporte son avis d'une semaine. Le Rideau redoute un retard qui ne lui permettrait pas de jouer *Blackbird*. Demande express est faite au Palais de trouver une solution concertée avec le Rideau. Le Rideau prend l'initiative de rencontrer une première fois les riverains.

24 octobre 2007 : Nouvelle commission de concertation de la Ville. Avis favorable, assorti de conditions sur le bruit et la sécurité notamment. Le Palais revoit son dossier.

26 octobre 2007 : Le Rideau comprend que la salle provisoire, désormais appelée « Auditorium Paul Willems », ne sera pas prête pour la première de *Blackbird* le 20 novembre. Le Palais propose que les représentations aient lieu dans l'ancien restaurant qui jouxte le Hall Horta. Cet espace est trop petit et n'est pas isolé acoustiquement. Cette proposition n'est pas satisfaisante pour le Rideau. Le Palais n'a pas d'autre solution à proposer. Débute alors l'aventure de l'ACB Factory menée à l'initiative du Rideau avec l'aide de la Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale (SDRB) et du Palais.

Novembre-décembre 2007 : Les plans se succèdent et le projet initial ne cesse d'être amputé en termes d'espace disponible et de jauge. Le Rideau tente de conserver un espace viable et les équipes techniques du Rideau et du Palais travaillent à une solution satisfaisante pour tous.

14 janvier 2008 : Nouvelle réunion conjointe avec le Palais et les habitants du quartier pour leur faire part de la prise en compte des remarques de la Ville. Les riverains restent vivement opposés au projet.

22 janvier 2008 : Les plans définitifs du projet sont finalisés. Le Palais prend en charge l'obtention des permis.

Février 2008 : Les demandes font des allers-retours entre la Ville, la Région, le Palais, les services de l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE) etc.

Début mars 2008 : Sans nouvelle des permis, le Rideau commence à envisager un report d'un mois pour *Elseneur*. Il fait la proposition de ce délai supplémentaire au Palais. C'est la seule alternative à l'annulation. On attendra la dernière limite pour prévenir les spectateurs, soit le 8 avril 2008, afin de leur présenter une situation la plus réelle possible.

Mi-mars 2008 : Le Rideau convoque un comité de concertation Palais-Rideau. Le Palais répond qu'il ne voit pas la nécessité de l'organiser et confirme par écrit que « *les travaux commenceront comme prévu et que la programmation peut donc être publiée* ». Le Rideau insiste et le 7 avril 2008, le comité a lieu.

A ce stade de mon exposé, je cède la parole à Jean-Marie qui, grâce à des compétences juridiques qui me font totalement défaut, sera plus à même d'expliquer ce qui est ressorti de cette réunion et a mené in fine à l'annulation des représentations d'*Elseneur*, deuxième spectacle après *Blackbird* qui devait être programmé cette saison dans la salle provisoire.

Intervention de Jean-Marie De Backer.

Merci Jean-Marie pour ces précieux éclaircissements. Pour conclure et avant de donner la parole à la salle, je souhaiterais ajouter plusieurs choses.

Si la destruction du Petit Théâtre est la cause directe de la situation critique que connaît le Rideau aujourd'hui, elle n'est pas la seule. Les ennuis du Rideau en terme d'infrastructures ont commencé bien avant. Sous une forme certes moins traumatisante mais néanmoins tout à fait déterminante. C'est en 1986 que le Rideau, à cause de la rénovation ratée de la Salle de Musique de Chambre, s'est vu privé de grande salle dans l'enceinte même du Palais et a été contraint de délocaliser ses grandes formes. Le fait d'évoquer cette première déconvenue ne minimise en rien l'importance de la destruction du Petit Théâtre. Bien au contraire. Car cette destruction a eu un effet pervers que personne ne semble avoir relevé jusqu'à présent. La destruction du Petit Théâtre et la saga de la construction toujours reportée de l'Auditorium ont à ce point focalisé toutes les attentions qu'il semble devenu évident que le jour où l'Auditorium sera construit, le Rideau sera sorti d'affaire.

Mais peut-on penser un instant sérieusement qu'un espace global (scène-salle) de 20 m sur 9m, qui offre, en position frontale, une capacité maximale de 140 places, puisse être considéré comme suffisant pour une des premières scènes de création bruxelloises ?

Le Rideau de Bruxelles va développer dès la saison prochaine un nouveau projet artistique. Comme je l'ai déjà évoqué lors de ma désignation, tout en restant fidèle aux missions fondamentales historiques du Rideau qui sont l'exploration du répertoire contemporain et l'attention particulière aux auteurs belges, je souhaite développer de nouveaux

axes de travail. Parmi ceux-ci : une politique de coproduction avec d'autres scènes poursuivant des objectifs communs.

Je vais prendre un exemple. Sans même regarder au-delà de nos frontières, lorsque je me tourne vers les partenaires « naturels » que sont les Centres dramatiques en Wallonie, les carences du Rideau en matière d'infrastructures et en particulier l'absence de grande salle constituent un réel obstacle à la mise sur pied de certains projets, et ce malgré le désir partagé de travailler ensemble.

Si l'Auditorium est indispensable pour que nous puissions concrétiser la saison 2008-2009 pour laquelle, en toute confiance, j'ai programmé pas moins de six spectacles dans un espace qui devait être opérationnel en septembre 2007 et qui jusqu'à nouvel ordre reste virtuel, il est évident que nous ne pouvons l'envisager comme une solution unique et définitive au-delà des trois prochaines saisons, période couverte par la concession du terrain.

Les problèmes infrastructurels chroniques du Rideau de Bruxelles n'ont que trop duré. L'importance de la crise que nous traversons aujourd'hui ne doit plus être minimisée. L'annulation forcée d'*Elseneur* doit servir de déclencheur et provoquer la mise en place rapide de solutions infrastructurelles durables pour le Rideau. Nous ne pourrons développer le nouveau projet ambitieux dont nous rêvons si nous ne disposons pas d'un outil de travail performant.

Nous avons commencé à travailler avec l'équipe du Rideau à établir nos besoins précis sur ce plan. Le Rideau ne rêve pas de faire du spectacle pour 600 personnes par soir. Le théâtre que nous pratiquons nécessite un certain rapport d'intimité entre acteurs et spectateurs, ce qui n'exclut pas la nécessité de pouvoir quand on le souhaite, travailler sur un espace scénique relativement vaste. Sans entrer dans des considérations trop techniques, il apparaît que pour développer son projet artistique, le Rideau a besoin, en ce qui concerne les espaces publics (je ne développerai pas ici la question importante des salles de répétitions, des ateliers de stockages de décors etc.) de deux salles de représentations. Une salle de 250 à 300 places et une salle de 150 places. Les deux salles devraient pouvoir jouir d'une polyvalence permettant de repenser le rapport scène-salle à chaque création. La plus grande salle devrait au moins couvrir un espace global au sol de 500 m². A savoir un espace utilisable (espace de jeu + espace spectateurs) de 20m de profondeur sur 16m d'ouverture, plus des dégagements.

A ces espaces de représentation s'ajoute la nécessité d'un espace d'accueil-bar-petite restauration convivial et chaleureux pour nos spec-

tateurs. Je ne m'étendrai pas ici sur les énormes problèmes d'accueil au Palais des Beaux-Arts qui sont connus de tous, ni sur les problèmes récurrents de nuisances sonores entre les différentes activités qui atteignent aujourd'hui un point critique (nous avons été contraints récemment de rembourser de nombreux spectateurs qui étaient venus assister à une représentation de *Silence Prévert* et qui ont eu droit en surimpression sonore à un concert de percussions japonaises). Ces nuisances ont une incidence dommageable sur la fréquentation.

Nous sommes persuadés que des solutions existent pour rencontrer ces nécessités infrastructurelles. Tout est à présent affaire de volonté. De notre côté, nous n'en manquons pas. J'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur une équipe administrative et technique de premier plan. Dès la saison prochaine, nous serons rejoints par des artistes associés, metteurs en scène et auteurs. Le Rideau pourra compter durant les saisons à venir sur de nombreux partenaires, en Belgique mais aussi sur la scène internationale. La profession nourrit de grandes attentes vis-à-vis du Rideau et je nourris pour ma part de grandes ambitions pour cette institution qui, comble du paradoxe, est une authentique *maison de théâtre*... aujourd'hui privée de toit. Mais malgré l'énergie et le talent que tous les artisans du spectacle sont prêts à investir dans ce nouveau projet, le Rideau est condamné à moyen terme si ses problèmes d'infrastructures ne sont pas résolus de façon définitive. Je me tourne aujourd'hui solennellement vers la Communauté française, notre pouvoir subsidiant, et vers le Palais des Beaux-Arts, notre partenaire historique, et je leur dis dans mon plus beau français :

« So ? ».

Je vous remercie.

Michael Delaunoy